

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 32 (1924)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Sculpture romaine à Nyon  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-25804>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

donnent la confiance que vous voudrés bien donner à notre reclamation le resultat satisfaisant qu'en attendent tous les amis de la liberté. Recevés les assurances de notre entier devouement à la patrie et de notre soumission parfaite à ces loix aux quelles vous allés travailler pour le bonheur de vos Concitoyens !..

Salut & Respect

Pour la Commune d'Eclepens,

Charles Monnier. J. Favey.

Pour la Commune de Bavois, David Rochat, Gouv.

Pour la Commune de Pompapple, Louïs-Henry Favey.

Pour celle de Chevilly, Abram Gleyre.

Pour celle d'Orny, R. Favre, Gouv.

Du 4<sup>e</sup> May 1798.

---

## SCULPTURE ROMAINE A NYON

---

M. Deonna, directeur du Musée de Genève, a publié dans le *Journal de Genève* du 14 mai, la notice suivante. Elle présente un grand intérêt pour notre canton et M. Deonna nous permettra sans doute de la reproduire dans la *Revue historique vaudoise*.

La petite ville de Nyon conserve un grand nombre de frgments d'époque romaine, les uns réunis dans le Musée du château, les autres encore encastrés çà et là dans diverses constructions. Ses habitants connaissent bien la haute tour, dont la face O. est tournée vers la colline jadis entourée par l'enceinte romaine, dont la face E. regarde le lac. Cette construction du moyen âge a utilisé plusieurs matériaux antiques, que l'on aperçoit en particulier à sa base.

C'est la *Tour César*, appellation dont on ne saurait déterminer l'ancienneté, le peuple — on le sait — aimant à rappeler le souvenir légendaire de ce grand homme et à donner son nom à des monuments et lieux qui n'ont rien de commun avec lui. Ce nom a sans doute surgi quand on commença à s'intéresser aux origines romaines de la ville ; on voulait croire que César avait été le fondateur de la colonie de Nyon. *Colonia Julia Equestris*, pour assurer à l'empire la possession de Lyon au Rhin.

Aussi est-ce Jules César lui-même que l'on a reconnu dans la sculpture encastrée au sommet de la tour, du côté qui regarde le lac. Les anciens érudits se sont mépris à son sujet ; Levade y voyait l'image d'un Gaulois. Müller la considérait comme une œuvre tardive.

En 1924, l'administration du Musée d'art et d'histoire de Genève, grâce à l'aimable appui de la municipalité de Nyon, et l'autorisation de la propriétaire de la tour, M<sup>me</sup> Viratute, a fait mouler cette sculpture dont la situation empêchait l'étude précise. Les moulages, exécutés par M. Plojoux, l'habile chef de l'atelier de moulages de l'Ecole des arts industriels de Genève, orneront les musées de Genève, de Nyon et de Zurich. L'original a été laissé en place, mais, dégagé du mortier dans lequel il était noyé, il s'est révélé plus important qu'on ne pouvait en juger à distance.

C'est, en très haut relief, un personnage masculin, imberbe, debout, de face : le fond sur lequel il est appuyé est incurvé au sommet et forme une sorte de niche. La partie inférieure fait défaut ; l'avant-bras gauche offre une surface plane qui paraît avoir été sciée. Les intempéries auxquelles la sculpture était exposée ont endommagé l'épiderme, et le visage est assez mutilé.

La matière est une roche du Jura (Jurassique supérieur ou Urgonien) très semblable à celle de Thoiry et à celle

de la carrière de Concise, près Neuchâtel, qui fut exploitée par les Romains.

On reconnaît à première vue un barbare. Il en a le costume caractéristique, vêtement à manches longues, serré à la ceinture, bonnet conique à rubans qui tombent sur les épaules ; sans doute portait-il des braies.

Bien que la tête soit mutilée, l'expression paraît douloureuse et la bouche s'ouvre avec angoisse. L'attitude surtout trahit l'affliction. La tête s'appuie sur le bras gauche relevé, lui-même soutenu par le bras droit traversant horizontalement la poitrine. L'œuvre date de la fin du premier siècle ou du second siècle après notre ère.

Cette attitude, le sculpteur romain la donne volontiers aux barbares vaincus par la force romaine ; c'est celle d'un prisonnier de la collection Grey, et de la prétendue Thusnelda de Florence.

Mais, est-ce vraiment un prisonnier ?

Cette physionomie douloureuse qu'accentue la bouche ouverte, ce visage imberbe d'adolescent aux traits doux, un peu mous, on dirait même efféminés, conviennent moins à un mâle guerrier vaincu qu'au languissant dieu Attis. Lui aussi porte le costume barbare, la tunique à manche, le bonnet phrygien ; lui aussi soutient mélancoliquement sa tête de son bras, en un geste identique à celui de notre sculpture.

C'est ce dieu asiatique que nous reconnaissons ici. Et nous verrons dans cette pierre le reste d'un monument funéraire. Car l'image d'Attis, paraît sur une quantité de reliefs funéraires romains en particulier de la Gaule et de la Germanie, en cette attitude, le plus souvent jambes croisées. Dieu funèbre, Attis jouit d'une grande vogue dans le monde romain car il symbolise par sa mort tragique le triste des-

tin du défunt, mais par sa résurrection il lui promet aussi la vie future.

W. D.

M. Deonna a donné, d'autre part, les renseignements suivants sur le dieu Attis :

Attis, ou Atys, est un dieu originaire d'Asie-Mineure, compagnon de Cybèle. Le siège principal de son culte est la Phrygie. Comme Adonis de Syrie, Attis est un dieu incarnant la végétation; son renouveau au printemps et sa mort en hiver; aussi, dans la légende, meurt-il et ressuscite-t-il périodiquement.

Le culte d'Attis, comme celui de Cybèle et des divinités asiatiques, a pris une grande importance dans le monde romain. Sur les monuments, on le représente toujours comme un jeune homme coiffé du bonnet phrygien, avec une expression mélancolique rappelant sa triste fin. Les Romains mettent souvent son image sur les pierres tombales, assimilant la mort et la résurrection des hommes à celles du dieu.

On a établi une relation entre les vicissitudes de ce dieu et celles de Christ; tous deux sont, en effet, des dieux souffrants qui ressuscitent. Voir Loisy, *Les mystères païens et le mystère chrétien*, 1919, p. 85 sq.; Frazer, *Adonis, Attis, Osiris*, 2<sup>me</sup> éd., 1907, etc.

On trouve encore des indications sur le dieu Attis dans Saglio-Pottier : *Dict. des Antiq.*, s. v. Cybèle; Roscher : *Lexikon*, s. v. Attis; Cumont : *Les religions orientales dans le paganisme romain*; etc.